

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

CLARIFICATIONS DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS AU SUJET DES ACTIONS DE COMMUNICATION SUR L'INCIDENT DE NGARBUH

POINT DE PRESSE DU MINCOM

DECLARATION

DE

S.E.M. RENE EMMANUEL SADI MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Yaoundé, le 28 Avril 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution des Très Hautes Instructions du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Paul BIYA, le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République a, par un Communiqué en date du 21 Avril 2020, rendu public le Rapport de la Commission d'Enquête Mixte mise sur pied le 17 février 2020, par le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense, d'Ordre du CHEF DE L'ETAT, CHEF DES ARMEES, avec pour missions de faire la lumière sur les événements tragiques survenus dans la localité de Ngarbuh, dans la nuit du 13 au 14 Février 2020, et d'établir les responsabilités des différents acteurs.

A peine les principales conclusions de l'Enquête prescrite par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE consécutivement à ces événements malheureux ontelles été rendues publiques, que des voix se sont élevées ici et là, par médias et réseaux sociaux interposés, pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme des mensonges proférés naguère par le Gouvernement au sujet desdits événements.

Pour ces pourfendeurs d'obédiences diverses et qui sont toujours les mêmes, les résultats de cette enquête viennent confondre le Gouvernement, dans une sorte de déni de vérité, eu-égard aux faits, tels qu'ils s'étaient déroulés.

Face à un tel amalgame voulu par ceux-là mêmes qui pensent en tirer un quelconque bénéfice, le Gouvernement de la République entend apporter les précisions et les éclairages suivants.

Au préalable, si nous convenons tous que dans toutes les démocraties, le devoir d'informer correspond au droit des peuples à l'information, il convient de souligner qu'à chaque fois que survient un événement d'importance et de portée nationale et qui retient l'attention de tous les Camerounais, c'est au Gouvernement qu'il incombe, en premier, et le plus promptement possible, la responsabilité de s'adresser à l'opinion nationale et internationale, pour lui donner l'essentiel des informations qu'elle est en droit d'attendre.

Autrement dit, il s'agit d'une obligation régalienne à laquelle aucun Gouvernement de saurait se soustraire sans faillir à ses engagements vis-à-vis du peuple souverain.

Pour ce faire, au Cameroun comme ailleurs sans doute, les informations sont recueillies auprès de sources qui bénéficient de la meilleure présomption de fiabilité, elles sont ensuite recoupées, avant d'être rendues publiques, afin de limiter autant que possible les marges d'erreurs susceptibles de les altérer. Ceci explique d'ailleurs pourquoi il peut s'écouler un certain temps entre la survenance de l'événement et la réaction du Gouvernement.

Ce fut le cas, s'agissant des événements de Ngarbuh. Les faits, comme vous le savez, se sont déroulés dans la nuit du 13 au 14 février 2020. La réaction du Gouvernement est intervenue quatre jours après, le temps nécessaire à la conduite des investigations que commandait la gravité des faits.

C'est dire, Mesdames, Messieurs, que lorsque le Gouvernement s'exprime sur des sujets brulants d'actualité, il le fait toujours de bonne foi, jamais dans le but de désinformer ou de travestir les faits, mais, bien au contraire, dans le souci de livrer au public, et en toute transparence, la bonne information.

Quant au fond du sujet, s'agissant des incidents de Ngarbuh, le Gouvernement a d'entrée de jeu tenu à rappeler le contexte dans lequel l'opération militaire avait été engagée.

Sur ce point, au demeurant, comme vous avez pu le constater, les vues du Gouvernement et celles de la Commission d'Enquête Mixte sont convergentes, en ce sens que le village de Ngarbuh était devenu un repère, une véritable base logistique de ravitaillement en armes, en munitions et en combustibles, des bandes armées sécessionnistes.

L'enquête révèle de surcroît que ces terroristes s'y livraient à de nombreuses exactions dirigées contre les populations civiles, telles que des vols de bétail, des viols et autres agressions, ce que le Gouvernement a également dit en son temps.

Par ailleurs, il convient de rappeler que c'est en réponse à l'appel des populations de la localité de Ngarbuh, alors littéralement prises en otage par les bandes armées, que les Forces de Défense ont entrepris d'effectuer une descente sur le terrain, au cours de laquelle des combats ont eu lieu, engendrant des morts dont celle de cinq terroristes sécessionnistes.

Là encore, la Commission d'Enquête Mixte ne dit pas le contraire de ce qu'affirmait le Gouvernement le 18 février 2020, à savoir, pour l'essentiel, que «les bandes armées qui sévissaient dans cette zone semant la terreur et la désolation auprès des populations, ont trouvé refuge dans un hameau périphérique dénommé Ngarbuh, pour y installer leur base arrière, et réorganiser le racket des usagers, en perpétrant des exactions innommables sur l'axe menant à Ntumbaw.»

De même, et à aucun moment, le Gouvernement n'a occulté le fait qu'il y ait eu des morts parmi les civils. Situation grave, affligeante et déplorable pour laquelle le Gouvernement, par ma voix, a transmis aux familles endeuillées les condoléances du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Paul BIYA.

Seuls leur nombre exact et la responsabilité des auteurs de ces pertes en vies humaines ont été dissimulés à dessein par les éléments de nos Forces de Défense et de Sécurité engagés dans l'opération, pris de panique.

Une autre vérité qui n'a pas été démentie par la Commission d'Enquête Mixte et qui doit aussi être dite, c'est celle selon laquelle le détachement des militaires et des gendarmes dépêchés à Ngarbuh, n'avait pas pour objet d'exterminer des civils ou d'incendier des habitations. En d'autres termes, il ne s'agissait point d'une opération de combat, mais bien d'une mission de reconnaissance dont l'essence hélas a été faussée.

Le rappel de tout ce que je viens de dire indique à suffisance qu'il n'a jamais été dans l'intention du Gouvernement de travestir les faits, en même temps qu'il en atteste la bonne foi : le Communiqué du Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République est d'ailleurs sans équivoque à ce sujet, lorsqu'il affirme que, « Revenu à Ntumbaw, le Sergent BABA GUIDA, qui a conduit l'opération, a adressé à sa hiérarchie, un compte rendu volontairement biaisé. Compte rendu sur lequel le Gouvernement a initialement fondé sa Communication.»

La bonne foi du Gouvernement, un Gouvernement qui est et demeure, il faut le dire, une seule et même entité, est d'autant plus incontestable que, nonobstant les premières informations rendues publiques sur l'incident de Ngarbuh, le CHEF DE L'ETAT a prescrit une enquête approfondie, dont à priori les résultats étaient susceptibles d'infirmer ou de confirmer les faits en notre possession.

Et par-delà les différences ou convergences que peut révéler l'analyse des diverses communications, l'important est sans doute que les conclusions de l'Enquête établissent plus clairement la responsabilité de certains éléments de l'armée dans l'incident de Ngarbuh et précisent les circonstances dans lesquelles cet incident s'est produit.

Qui plus est, par-dessus tout, le plus important est incontestablement la décision du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE d'ajouter foi aux conclusions de l'enquête indépendante qu'il a prescrite, d'en prendre acte et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Nous sommes donc tout à fait fondés à nous féliciter la communauté internationale nationale à l'unanimité, aient salué communauté chaleureusement cet acte éminemment louable qui honore le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, ignorant au petits commentaires tendancieux. les incongrus et inopportuns de certains concitoyens, qui n'ont à l'évidence qu'une connaissance très limitée du fonctionnement de nos institutions, et qui, d'ores et déjà, sans scrupule et sans vergogne, exultent, jubilent à l'idée de voir plusieurs têtes tomber.

Oui, le plus important disons-nous, c'est de louer, d'exalter, de magnifier l'acte du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, qui est sans conteste, un exemple de courage politique, celui d'un PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE conséquent, fidèle à ses principes et à

ses engagements, soucieux de construire et de préserver l'image d'une Armée camerounaise forte, responsable et exemplaire.

L'acte présidentiel, administre également, une fois de plus, la preuve que le Cameroun est un Etat de droit, où tous les citoyens sont égaux devant la loi. A cet égard, les personnes mises en cause seront traduites devant les juridictions compétentes.

De même, elles bénéficient de la présomption d'innocence comme c'est le cas pour tout justiciable jusqu'à la preuve de leurs culpabilités respectives.

Quant à nos Forces de Défense et de Sécurité, elles méritent les encouragements de la Nation tout entière, pour la mission de retour à la vie normale qu'elles mènent, dans des conditions particulièrement difficiles, face aux bandes armées terroristes et sécessionnistes, dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le peuple camerounais doit demeurer conscient de la délicatesse de cette mission, qui vise à préserver l'intégrité territoriale de notre pays et à permettre à nos populations de vivre en toute sécurité, de vaquer sereinement à leurs occupations et de jouir pleinement de leurs biens.

C'est du reste le lieu de redire que l'Armée camerounaise n'est ni celle d'une Région, d'une tribu ou d'un parti politique.

Elle a vocation à assurer la défense de la Nation tout entière et de tous les Camerounais respectueux des institutions, sans discrimination.

Aussi, les bavures que peuvent commettre, par moments et selon les circonstances, quelques éléments de cette Armée, ne sauraient en aucun cas déteindre sur l'image de nos Forces de Défense et de Sécurité, qui ont su se distinguer tant au Cameroun Afrique dans le monde. qu'en et par professionnalisme, leur discipline et leur attachement constant aux valeurs et institutions républicaines.

C'est pourquoi le Gouvernement ne cessera de dénoncer l'acharnement et la stigmatisation dont font montre certains, notamment des ONG, contre les Forces Armées Camerounaises dont la qualité le sérieux et le sens de l'honneur sont reconnus et exaltés sur nombre de théâtres d'opérations à travers le monde.

Ce qu'il est en fait difficile de comprendre et d'accepter, c'est cette condamnation sélective des exactions perpétrées sur les différentes zones de conflits, en ce sens que celles attribuées aux Forces Nationales sont dramatisées et amplifiées, cependant que celles commises par les bandes armées terroristes et sécessionnistes sont minorées voire occultées purement et simplement, dans un mutisme étonnant des organisations dites des droits de l'Homme.

Une telle attitude est à tout le moins porteuse de suspicion.

Les ONG, de notre point de vue, peuvent ambitionner d'être une force morale, mais elles n'ont pas, pour cela, vocation à jeter de l'huile sur le feu.

Aussi, le Gouvernement camerounais exhorte-t-il les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que les ONG en particulier, à se garder de toute instrumentalisation par la propagande trompeuse des véritables promoteurs de la violence au Cameroun qui, tapis à l'étranger, œuvrent pernicieusement et obstinément à la déstabilisation de notre pays.

En tout état de cause, le Gouvernement s'attachera à continuer d'informer l'opinion nationale et internationale sur les faits majeurs d'actualité, avec la même constance et la même exigence de rigueur et de transparence chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

Quant à la situation dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dont le Chef de l'Etat vient de lancer le programme de reconstruction, le Gouvernement par ma voix, exhorte les populations de ces deux Régions, à continuer d'apporter leur soutien aux autorités locales, ainsi qu'à nos Forces de Défense et de Sécurité, dans le combat qu'elles mènent pour le retour à la paix dans cette partie de notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention./.

	Le Ministre de la Communication, (é) René Emmanuel SADI
11	